

74/2009

14.5.2009

**Stabsstelle Präsident**

Pressestelle

Leitung: Heidi Neyses

Telefon: (06 51) 2 01-42 38

Telefax: (06 51) 2 01-42 47

E-Mail: neyses@uni-trier.de

www.pressestelle.uni-trier.de

## **University-Governance: dialogue international 25 ans de coopération transfrontalière entre Hautes Écoles**

Conférence et cérémonie à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de la charte des Hautes Écoles de la région « Sarre-Lor-Lux, Rhénanie-Palatinat, Wallonie »

**La charte «Sarre-Lor-Lux, Rhénanie-Palatinat, Wallonie» est constituée de 13 membres, des Hautes Écoles qui se trouvent dans les quatre pays constitutifs de la Grande Région à savoir la Belgique, l'Allemagne, la France et le Luxembourg. Cette convention de coopération a été signée, il y a 25 ans, à Pont-à-Mousson (France). Son premier quart de siècle d'existence sera marqué par une conférence intitulée « University-Governance – un dialogue international » qui aura lieu les 4 et 5 juin prochains dans le centre de conférences de l'Abbaye de Neumünster.**

Tant la cérémonie du 4 juin que le symposium du 5 juin auront pour thématique les Hautes Écoles et les interactions entre leurs devoirs légaux et les objectifs donnés par l'état. Jacques Santer, ancien président de la commission européenne et ardent défenseur de la coopération transfrontalière – dont celle des Hautes Écoles – tiendra le discours le 4 juin à 18h00.

Le thème principal abordé le vendredi 5 juin est celui de la gouvernance des universités. Une discussion présentera, à travers le point de vue de la gouvernance des Hautes Écoles, un aperçu des problèmes rencontrés par les autres régions. S'exprimeront à ce sujet Hans Niesen, directeur de l'EUREGIO, Le Dr Gunter Pleuger, président de l'université Viadrina, le Pr. Walter Lorenz, président de la « Freie Universität Bozen », Jacques Sparfel, secrétaire général de EUCOR, ainsi que Bengt Streijffert de la « Öresund-Universität » au Danemark.

### **Les membres de la Charte**

Les Hautes Écoles ayant signé la charte sont l'Université de Liège, la « Technische Universität Kaiserslautern », la « Fachhochschule Kaiserslautern », l'université de Trèves, la « Fachhochschule Trier », l'université de la Sarre, la « Hochschule für Technik und Wirtschaft » à Saarbrücken, l'université Paul Verlaine à Metz, l'École des Ingénieurs à Metz (E.N.I.M.), l'université Henri Poincaré (Nancy I), l'université Nancy II, l'Institut National Polytechnique de Lorraine (I.N.P.L.) à Vandoeuvre les Nancy, ainsi que l'Université du Luxembourg. Cette association de Hautes Écoles comporte également un organe de décision, la conférence des Hautes Écoles de la Charte, dont le président en exercice est le Pr. Peter Schwenkmezger, président de l'université de Trèves.

### **Les objectifs de la Charte**

« L'Esprit de la charte » c'est de pouvoir faire découvrir les valeurs et objectifs de l'Union Européenne à des professeurs, à des collaborateurs scientifiques ou à des étudiants. Pour cela, elle recourt à la coopération transfrontalière dans les domaines des sciences et de l'enseignement, à l'échange d'étudiants et elle encourage le développement de la collaboration institutionnelle entre les Hautes Écoles partenaires. La culture et le sport entrent aussi en compte dans cette collaboration.

De cette coopération transfrontalière sont déjà nées 67 conventions tant au niveau des formations qu'à celui de projets de recherche. Ces accords sont le fruit de nombreuses années de travail au cours desquelles les scientifiques ont œuvrés pour l'intérêt de la communauté interrégionale des enseignants et des étudiants en créant une offre de formations transfrontalière très qualifiée établie en rapport avec le marché de l'emploi européen. Les premiers à en profiter seront les étudiants lorsqu'ils s'insèrent dans un marché de l'emploi international.

### **Forum de l'échange des idées**

La conférence des Hautes Écoles de la charte, plenum des présidents et recteurs des institutions concernées, se conçoit comme un forum de l'échange des idées et comme une impulsion donnée à la construction de la coopération transfrontalière entre Hautes Écoles. Le chemin à emprunter pour y arriver est loin d'être facile : le désir d'une étroite collaboration des Hautes Écoles partenaires pour atteindre un but identique est tout aussi important que la présence de ressources financières et humaines. La charte « Sarre-Lor-Lux, Rhénanie-Palatinat, Wallonie » a posé la première pierre d'une étroite coopération des treize Hautes Écoles dans les domaines de la recherche, de l'enseignement, de la culture et du sport et cela, dans les quatre pays que sont la Belgique, la France, l'Allemagne et le Luxembourg.

### **Pour s'inscrire, contactez :**

- Francois Carbon: [francois.carbon@uni.lu](mailto:francois.carbon@uni.lu)

- Bernd Michel : [michel@uni-trier.de](mailto:michel@uni-trier.de)

Plus d'informations et programme sous <http://www.charta-universities.eu>

Une contribution de 50 euros est demandée pour la participation au symposium. Elle est versée sur le compte suivant :

**Landeshochschulkasse Mainz**  
**Deutsche Bundesbank Filiale Mainz**  
**Bankleitzahl: 550 000 00**  
**Konto-Nr.: 550 015 11**  
**Verwendungszweck: 8700-0100 000 301**  
**IBAN: DE 25 5500 0000 0055 0015 11**  
**BIC: MARKDEF 1550**